

tenue sous la présidence de Monsieur RABATE, assisté(e)
de Madame DOUMERGUE et Madame PASTOR, Conseillères
En présence de Madame DELON, Rapporteure publique
Madame TOURNIER, Greffier

09 heures 00

01) DOSSIER N° 2501185 RAPPORTEUR: Monsieur Vincent RABATE

Titre de l'affaire Annulation de la décision portant OQTF sans délai assortie d'une IRTF de 2 ans pour un ressortissant Algérien.

Nom des parties

Demandeur Monsieur L

Défendeur PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES

Représentants des parties

Maître CHNINIF Abderahim (Cour)

02) DOSSIER N° 2501223 RAPPORTEURE: Madame Isabelle PASTOR

Titre de l'affaire Annulation de la décision portant OQTF avec délai assorti d'une IRTF d'un an pour une ressortissante Arménienne.

Nom des parties

Demandeur Madame H

Défendeur PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Représentants des parties

Maître KOUAHOU Yves Léoplod (Cour)

Maître KOUAHOU Yves Léoplod (Cour)

03) DOSSIER N° 2501226 RAPPORTEURE: Madame Isabelle PASTOR

Titre de l'affaire Annulation de la décision portant OQTF avec délai assortie d'une IRTF d'un an pour un ressortissant Arménien.

Nom des parties

Demandeur Monsieur S

Défendeur PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Représentants des parties

Maître KOUAHOU Yves Léoplod (Cour)

09 heures 00

04) DOSSIER N° 2501227 RAPPORTEURE: Madame Camille DOUMERGUE

Titre de l'affaire Annulation de la décision portant refus de séjour vie privée et familiale assorti d'une OQTF avec délai et d'une IRTF de trois pour une ressortissante Turque.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Madame O

Maître RUFFEL Christophe

Défendeur PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT

05) DOSSIER N° 2501255 RAPPORTEURE: Madame Camille DOUMERGUE

Titre de l'affaire Annulation de la décision portant refus de séjour étranger malade assorti d'une OQTF avec délai et d'une IRTF de 3 mois pour un ressortissant Marocain.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Monsieur B

CABINET D'AVOCATS DUMONT

Défendeur PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Arrêté le 15/07/2025

Le vice-président du tribunal